



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 MAI 2025 – 20H30

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de mai à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoît VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/05/2025

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme Noémie VILLARD ; Mme Claudie BARCET ; M. Laurent GIAUFFRET ; M. Maurice PETRE.

Secrétaire de séance : Mme Marie Dominique CHEVRON

Absents excusés : Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Elodie MARION ; Marianne MASSON.

ORDRE DU JOUR

- ☐ Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 3 avril
- ☐ Dossier amendes de police 2025
- ☐ Contribution au SYDER
- ☐ Bail nouvel appartement
- ☐ Nouveau commerce
- ☐ Rapport sur le prix et la qualité du service du SIEMLY
- ☐ Rapport de la SPL des Monts du Lyonnais
- ☐ Questions diverses

☐ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

☐ DOSSIER DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de prolonger la rue de la mairie pour rejoindre l'école, l'aire de loisirs et le stade. Ce prolongement sera réservé aux piétons, ou vélos. En effet, le souhait de la commune est de créer cette nouvelle voie afin qu'un maximum de personne puissent rejoindre cette zone sans utiliser la voiture et de manière totalement sécurisée.

Le devis estimatif s'élève à 27 920€ HT soit 33 504€ TTC. Il propose de présenter ce projet au titre des subventions accordées dans le cadre des amendes de police.

Le conseil valide à l'unanimité cette demande de subvention.

☐ CONTRIBUTION AU SYDER

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que la participation de la commune au SYDER pour 2025 s'élève à 32 405,53 €.

Comme chaque année, la commune a le choix de fiscaliser, de budgétiser totalement ou partiellement cette participation.

Il précise que dans cette somme est compris le montant du raccordement de la nouvelle STEP à savoir 2 171,86 € pour 2025, ainsi que le renforcement du réseau pour une construction, chemin du puit, à savoir 6 587,28€, qu'il ne souhaite pas de fiscaliser.

Il propose de budgétiser la somme de 8 759,14 et de fiscaliser le reste de la participation à savoir la somme de 23 649,39€. Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

☐ **BAIL NOUVEL APPARTEMENT**

Monsieur le Maire explique que suite à la mise en location du nouvel appartement au 1 rue de la mairie, la commune a retenu la candidature d'un couple, habitant déjà sur Duerne.

Il présente le projet de bail afin qu'il puisse le signer pour le 24 mai. Il rappelle que le loyer de l'appartement avait été fixé à 900€ par mois.

Le conseil autorise M. le Maire à signer ce bail.

☐ **LOCAL COMMERCIAL**

Monsieur le Maire rappelle que le commerce au 3 rue de la mairie sera séparé en 2 commerces. La commune prend à sa charge le coût des travaux obligatoires pour la signature d'un bail commercial à savoir, la création d'une 2^{ème} entrée, la cloison séparative, l'isolations des murs extérieurs, le chauffage, 1 sanitaire, 1 éclairage. Les devis sont encore à finaliser mais le reste à charge pour la commune sera d'environ 64 000€, le reste étant la charge des locataires. Il propose de fixer le loyer à 350€/mois.

☐ **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DU SIEMLY**

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service du SIEMLY pour la distribution de l'eau potable. Ce rapport est disponible en mairie pour consultation.

☐ **HABILLAGE DU TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE**

Monsieur Tony TEYSSIER qui a été retenu pour réaliser un décor sur le transformateur électrique, route de Ste Foy, a transmis plusieurs idées. Suite aux remarques de chacun, Marie Dominique CHEVRON se charge de faire un retour.

☐ **RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SPL DES MONTS DU LYONNAIS**

Marie Dominique CHEVRON présente le rapport d'activité de la SPL des Monts du Lyonnais dont fait parti la micro-crèche de Duerne.

☐ **QUESTIONS DIVERSES**

- Cimetière : Marie-Thérèse FAYOLLE présente les devis reçus pour déplacer la croix et ainsi faire de la place pour de nouvelles concessions.
- Commission tourisme de la CCMDL : Marie-Thérèse FAYOLLE explique avoir participé à la réunion tourisme de la CCMDL :
 - La baignade naturelle de Hurongues a pour objectif d'ouvrir le 2 juillet 2026
 - Le projet de vélorail attend toujours plusieurs réponses du bureau d'étude
 - Il y a le projet de réalisation d'hébergement pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle.
- Commission Solidarité Active : Marie-Thérèse FAYOLLE fait part de l'uniformisation des lignes TCL afin d'avoir un seul tarif. Un projet de transport à la demande spécifique pour les communes non desservies par des lignes régulières est à l'étude.
- Commission voirie : Cédric FONT fait part du projet de mise en place de chicanes sur la route du col et sur la route de la Chapelle pour ralentir les véhicules arrivant au village. Des chicanes provisoires seront installées le 28 mai pour une durée de 1 mois.
- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 5 juin 2025**